

AVIS PUBLIC

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Avis est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière de la Ville de Saint-Césaire, que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la Ville de Saint-Césaire, seront vendus à l'enchère publique, dans les bureaux de la MRC de Rouville, sis au 500, rue Desjardins à Marieville, province de Québec, J3M 1E1, le jeudi 8 juin 2023 à 10 heures (10 h 00) heure du Québec, pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente au bureau de la MRC de Rouville.

Ces immeubles sont vendus avec tous les bâtiments et dépendances construits dessus, s'il en est, et sont sujets à toutes les servitudes apparentes ou occultes, actives ou passives.

Sous réserve des dispositions de la loi relative à l'achat de tels immeubles par la Ville, la personne qui désire enchérir doit se présenter à la MRC de Rouville à l'heure et à l'adresse mentionnées plus haut et :

- Présenter une pièce d'identité avec photo;
- Présenter sa procuration, si elle veut enchérir pour une autre personne physique;
- Si elle enchérit au nom d'une personne morale, présenter une résolution de ladite personne morale l'autorisant à enchérir en son nom;
- Payer **immédiatement** le prix de son adjudication, **en argent comptant ou par chèque visé** au nom de la MRC de Rouville. Aucun autre mode de paiement ne sera accepté.

Les immeubles susdits sont du cadastre officiel du Québec, situés dans la Ville de Saint-Césaire, circonscription foncière de Rouville.

Propriétaire au rôle	Adresse de l'immeuble	Matricule	Lot	Taxes échues excluant les intérêts et les frais
██████████	██████████	██████████	██████	██████████
Morales Zelada, Vanesa	2611, rue Guillet	4230-28-3766-3-000-0000	1592063	20 037,58 \$

Fait à Saint-Césaire le 21 avril 2023

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et greffière